

# Formation

LA DECLARATION DES REVENUS FONCIERS

JEUDI 13 FÉVRIER 2014 - DE 9H00 À 17H30 - CHAMBRE FNAIM CÔTE D'AZUR



**Savoir** établir une déclaration des revenus fonciers.

**Connaître** les différents régimes d'incitation à l'investissement locatif.

## INTRODUCTION

L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)

Les modalités de calcul

La place des revenus fonciers dans l'IRPP

La notion de revenus fonciers

Les obligations déclaratives

Le revenu foncier brut

Détail des recettes imposables selon leur nature et leur modalité de perception

Le revenu foncier net imposable

Détail des charges déductibles

Cas pratiques

Le traitement de revenu foncier net

Imposition des bénéficiaires

Modalités d'imputation des déficits

Les principaux dispositifs dérogatoires en vigueur

La fiscalité des locations en meublé

Calcul de revenu imposable à l'IRPP

Assujettissement aux autres impôts et taxes



**RÉFÉRENCE :** E-FI016



**TARIF :** 240,00 €



**FORMATEUR :** Jean-Paul CASTA (*Maître en droit - Administrateur de biens depuis 1973*)



**DURÉE :** 1 jour



**PUBLIC :** Les comptables mandants Niveau 2 ou 3 et les gestionnaires en gérance locative tous niveaux



Tout adhérent FNAIM doit justifier la participation à deux jours de formation par an et par structure (Assemblée Générale du 07/12/2008). Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement. Toute absence non justifiée 10 jours avant le début du stage sera due.

[Accéder au bulletin d'inscription](#)